

1.

- ESSAIS -

PROJETS ET COULEURS.



ESSAIS NON ADOPTES.



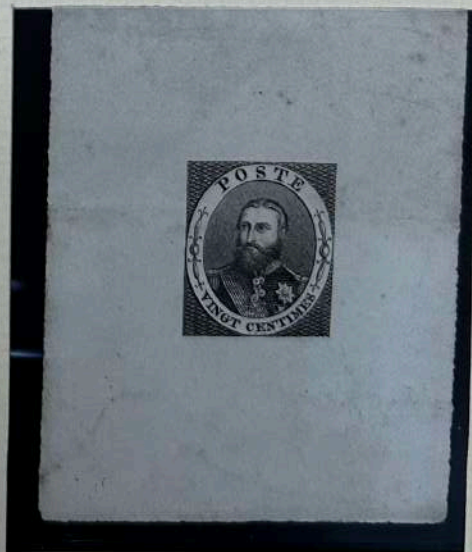
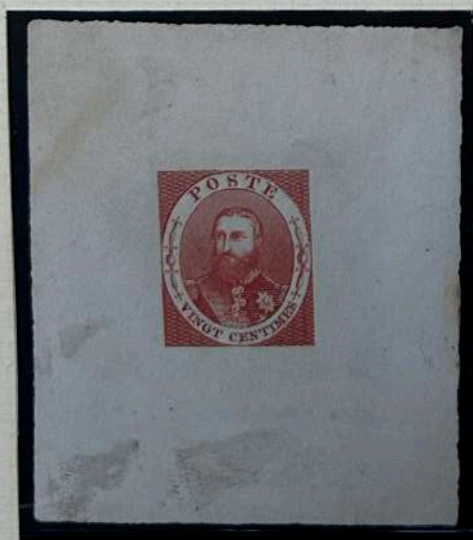
Essai de E. Petitot.



*Essai de J. Delpierre
cartouche neutre.
cat. Grubben 774*



*Essai de M. Frank.
cat. Grubben 801*



*2 essais d'auteur inconnu d'un 20 cent.
cat. Grubben n° 850-851.*

Léopold II - Proposition non adoptée de E. Petitot. Epreuves de la planche au type non adopté. Troisième état. Impressions en couleurs diverses sur papier blanc moyen épais. Livre J. Stes (indice 1). Grande fraîcheur.



2.

NUANCES - (1869 - 1878) dent 15.



prusse



32



39



40



2.



317

russe



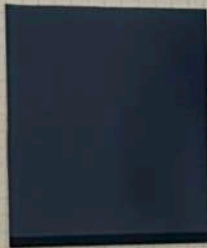
60



LILACÉ



2.



2 a.

- PAPIER ÉPAIS. -



prusse



papier carton

DENTELURE 14 - (1880).



- NUANCES. -



SPECIMENS.



NON DENTELES.



signi garten.

5.

VARIETES.

1 cent.

dans le cadre Belgique.



Lettres de Belgique
doublées au 395



B bossu au une timbre



B bossu. (empâté)



Belgique



Belgique



Belgique



BelgiqueE



BelgiqueE



BelgiqueE
fond ligne vertic.



Belgique



BelgiqueE



parentèse devant
Belgique.



gros point carré
après Belgique



tirer après
Belgique



point et tirer
après Belgique

5.

1 cent.

dans le médaillon du 1.



fond sablé
1 non doublé



tache blanche ds. 17.



triangle vert ds
la base du 1.



chiffre 1 sans
filet.



chiffre 1 sans
tête.



chiffre 1 coupé
par un trait vert.



point après
centime.



tache blanche
après centime.

divers.



lion sup. - grosse tête



impression dépourvée.



tache blanche sous le 1 ↑

5.

2 cent.



→ BELGIQUE



tirer apres BELGIQUE



LETTRES TRES HAIGES



SANS FILET #3ADITE 20 R



denc. defect²⁰



encoche à la partie sup.
de la base du 2.
5^e T de la 9^e R.

5 cent.



BELGIQUE
↑



point d'interrog. final.



- sans point final.
- accent sur le E.

20 cent.



petite effigie.



sans filet de. los cartouches.



ornement supérieur
absorbé par le cadre



pointe de l'ornement
sup. absorbé par le
cadre



SANS lignes blanches
au dessus de BELGIQUE



point vert dans
le 1 de gauche



fillet du 1 de
gauche bisé



point vert ds
le 0 de gauche



point vert ds
le 1 de droite



SANS fillet à
droite des chiffres.



taches blanches
devant le nez.



idem sous
l'effigie.



idem devant
le nez et le menton.



idem devant
le menton.



taches blanches
et fond quadrillé.



tache sous le
Q de BELGIQUE



petit trait vert
sous l'effigie



poils de barbe
supplémentaires.



BELGIQUE



dent. defect^{ue}.



tache blanche
au dessus du 1^{er} E



petite effigie



petite effigie



timbre empâté



5.

25 cent.



BELGIQUE



BELGIQUE

40 cent.



petit format.



4 de droite bossé.

1 Fr.



dent. défect.

6.

N° 26 - ENSEMBLES - 1 cent.



N° 28 - ENSEMBLES - 5 cent.



6.

N° 27 - ENSEMBLES. - 2 cent



Bleu de prusse.



Bleu de prusse.



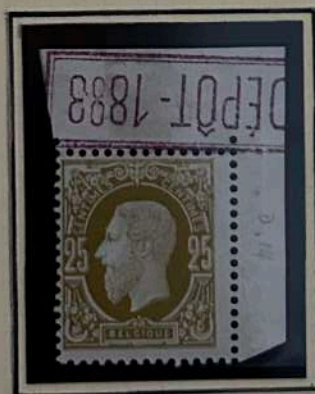


*N^o 29. 8cent. violet.
(belle nuance vive.)*

7. INSCRIPTIONS MARGINALES.



N°27 - dentelé 15 bande de 3.
« DEPOT 1883 »



N°32 - dentelé 14.
« DEPOT 1883 »
en violet. R.

1. OBLITERATIONS COURANTES.

LOSANGE DE POINTS.



217 - LIEGE



186 - HUY



152 - GOSSELIES.

DOUBLE CERCLE Ø 23.



CENTRE MUET.

DOUBLE CERCLE Ø 20.



SIMPLE CERCLE - HEURE DOUBLE.



SIMPLE CERCLE - HEURE SIMPLE.



SIMPLE CERCLE - CURIOSITES.



DATE ET HEURE BLOQUEES.
MILLÉSIME MANQUANT.



HEURE BLOQUEE



HEURE BLOQUEE
MILL. MANQUANT



HEURE BLOQUEE



HEURE BLOQ.



HEURE BLOQ.



HEURE BLOQ.



HEURE BLOQ.



HEURE MANQUANTE

2. OBLITERATIONS SPECIALES.

SERVICES POSTAUX.



BRUXELLES 5 - SERVICE DES DEPARTS.



BRUXELLES 7 - SERVICE DES EFFETS DE COMMERCE.



BUREAUX TEMPORAIRES.

1. cachets de villégiature



Neuport
Bains.

AMBULANTS.

1. LOSANGE DE POINTS.



M1 - MIDI 1.



EIV - EST 4.

2. DOUBLE CERCLE.



EST IV

3. SIMPLE CERCLE.



MIDI 3



MIDI 6



MIDI

4. ELLIPTIQUE.



MIDI 1

TIMBRES DES GARES - OBLITERATION LINEAIRE.



THUIN



Bruxelles - Est 3
+ griffe linéaire.

TELEGRAPHES.

CACHETS DE FORME OCTOGONALE
AVEC EN EXERGNE ETOILE OU FLEURON.



Liège - centre



Bruxelles
exposition.

IMPRIMES.

1. PP OU PD DANS UN DOUBLE CERCLE.



PP DANS UN SEGMENT
EN EXERGUE.



DOUBLE CERCLE
CENTRE HUET.

2. PP DANS UN SIMPLE CERCLE.

3. PP OU PD DANS UN CACHET ELLIPTIQUE.



PP OU PD DANS UN SEGMENT.



MILLESIME DANS UN SEGMENT.

4. DANS UN CACHET A HERNIE.

ROULETTE.



3. OBLITERATIONS RARES.

FACTEURS RURAUX.



MUET 14 BARRES



MUET 14 BARRES
LE DOUBLE CERCLE Ø 23

BRUXELLES.

1. CERCLE POINTILLE.



2. CERCLE MUET.



4. ESTAMPILLES.

MARQUES DE DEPART.



CACHET DE BOITE DE
LEVÉE.

MARQUES DE TRAJET.



Chargé,



RECOMMANDE



Expres.



ASSURÉ.

MARQUES COMPTABLES:



T. aff. insuff.

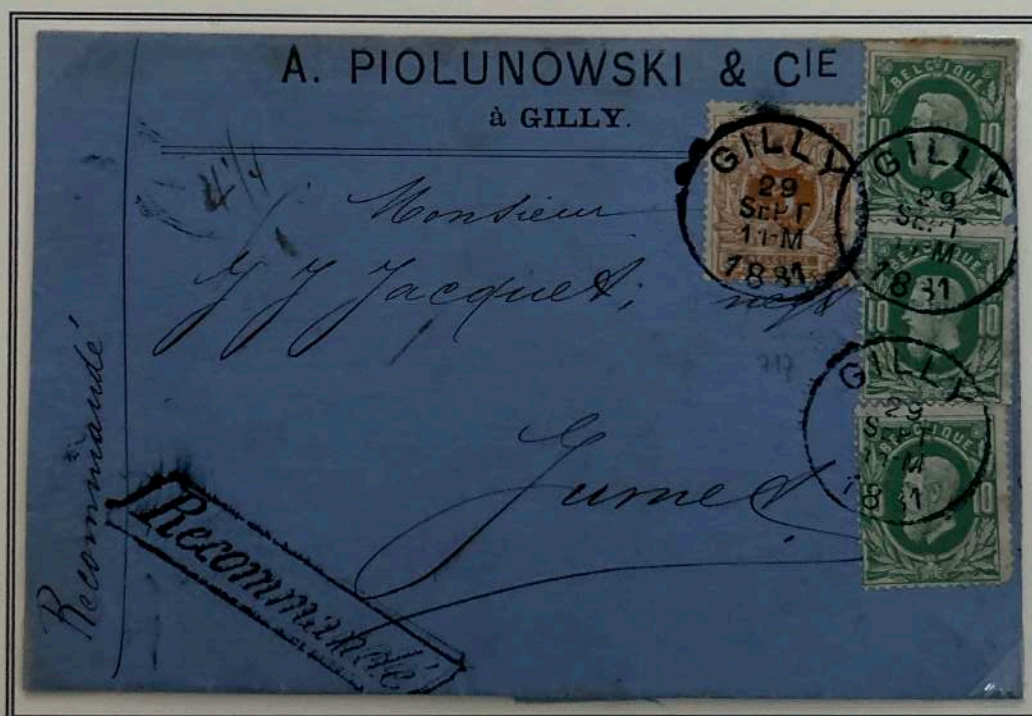
LES FAUX n° 37



Aangetekende zendingen

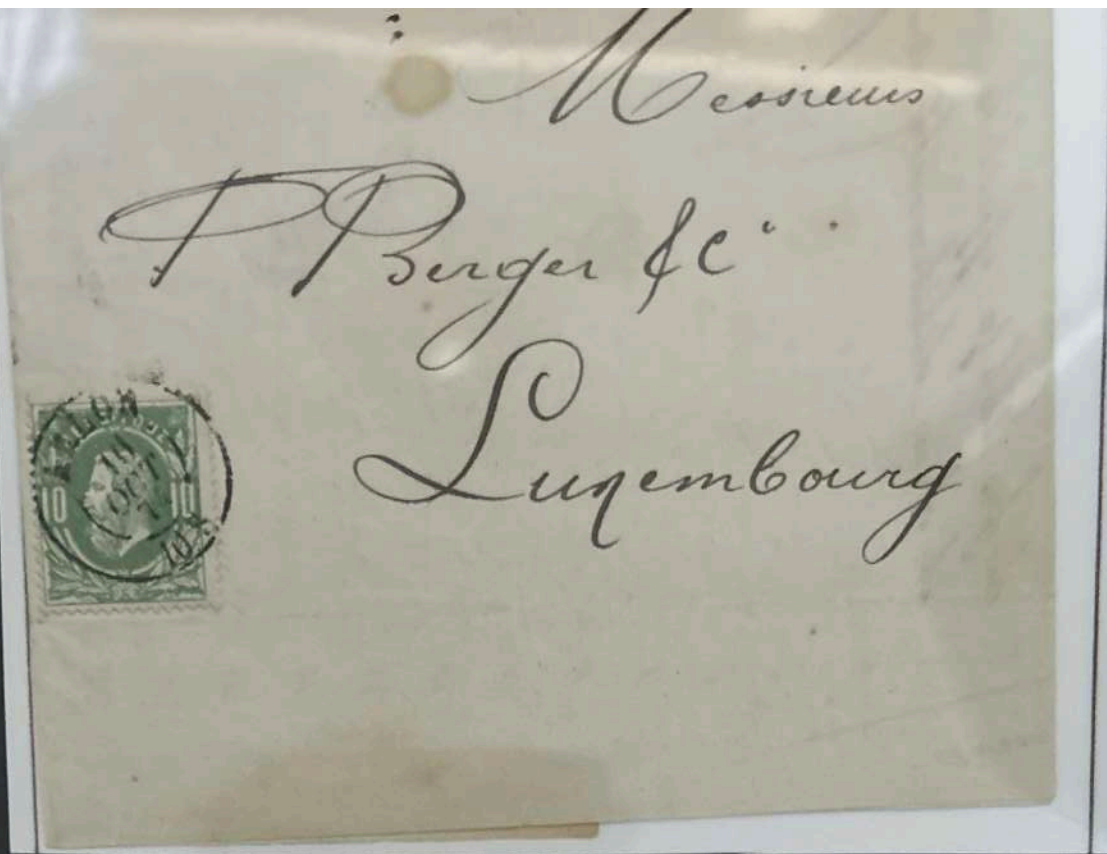
* 01.11.1879 : Het aantekenrecht vermeerderd tot 25 centiem en dit gedurende een zeer lange periode, nl. 31.10.1920. Ook werden de gewichten aangepast voor de verzending van de brieven, als in volgende tabel,

Gewicht	0 gr tot 15 gr	15 gr tot 30 gr	30 gr tot 45 gr
Port	0.10 fr	0.20 fr	0.30 fr



Brief van Gilly naar Jumez op 29.09.1881 in enkel port (4¼ gr), 0.10 fr vermeerderd met het aantekenrecht 0.25 fr, te betalen, 0.35 fr.

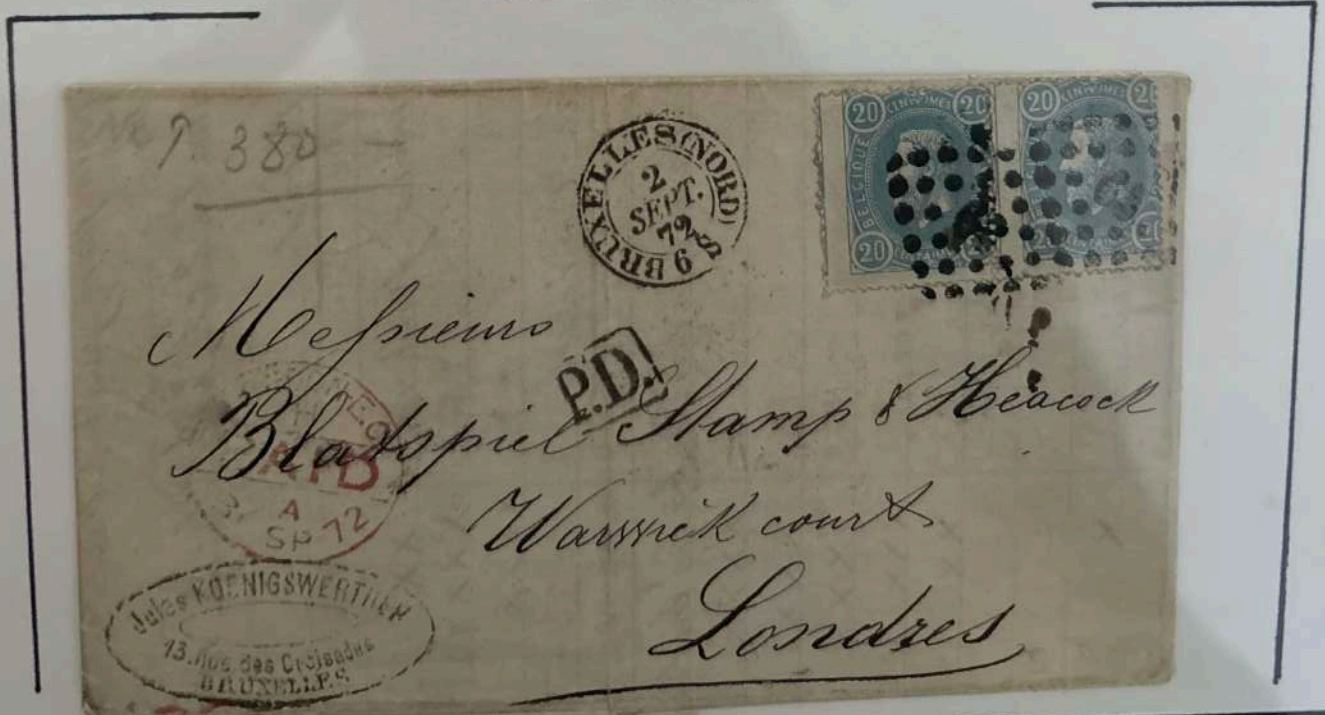
Vanaf 31.11.1880 mag de afzender zelf de postzegels kleven, maar de postzegels moesten met een spatie tussen worden geplakt, zodat iedere postzegel afzonderlijk kon worden afgestempeld.



N° 31.

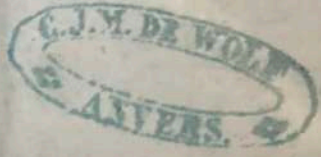
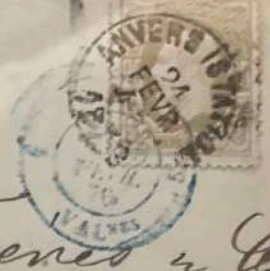
• cachet Rosange 63
Bruxelles Nord.

+ petit cachet double cercle φ 20
du 2-9. 1872 Six heures du soir.





Messieurs
 Perier Freres & Co
 Paris



recommandé

Reçu

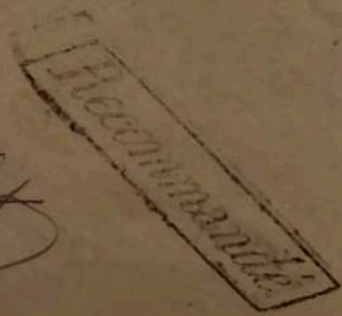


Monsieur Edouard Naye,

Négociant,

Rue de l'Anoyon
 à Charleroi.

Châtelet





Monsieur Leopold Salieu - Père

Gilly



Gilly

Monsieur Gas Libotte, J. Oles Père
Constructeur.

30 V 1

Madame
Veuve De Greef
rue des Augustins
Cournay



Camp de Bievos 1874

100

CARTE - CORRESPONDANCE



CE CÔTÉ EST RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT À L'ADRESSE.
ZIJDE VOOR HET ADRES ALLEEN TE GEBRUIKEN.

Mynheers *Hauters* *Giericks*
Op den Steenweg
Mechelen

Palpée



20 30 -
||
||
= pli accordé on et.
carré blanc?
71.130 -

Charleville - (Vlle. Haute)



B. Ben de Suisse



CRAVÉ
POUR LES MEMBRES DU CLUB ROYAL PHILATELIQUE BRUXELLOIS
A L'OCCASION DU 60^{me} ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION

8-12 DECEMBRE 1962

12/200

L. Renard.



